

FRANCHESSE ■ En milieu rural, la transmission constitue un défi pour des professionnels pourtant bien installés

Commerçants cherchent repreneurs

L'épicerie et la boulangerie. Deux commerces qui participent à l'âme de Franchesse. Mais deux commerces qui cherchent des repreneurs, sans certitude d'y parvenir. Un petit challenge en milieu rural.

Mathilde Duchatelle et Antoine Delacou

Épicerie, bar, restaurant, tabac, presse, station-service... Le multiservices de Murielle Desamais, c'est le couteau suisse de Franchesse. Avec en prime, pour le même prix, le sens de l'humour de la patronne.

Esprit de famille

Michel, 82 ans, un habitant de la commune, confie qu'il ne se verrait pas vivre sans cet établissement : « A mon âge, on est moins mobile. L'épicerie Desamais m'évite de prendre tous les jours ma voiture pour aller à Bourbon-l'Archambault... ».

En ce lundi matin, c'est un va-et-vient incessant d'administrés en tout genre. La population communale, ainsi que celle des bourgs alentours (Couzon, Saint Léopardin-d'Augy, Limoise...), peut trouver



PRATIQUE. Le multiservices de Murielle Desamais, c'est le couteau suisse de Franchesse. PHOTOS FRANCOIS-XAVIER GUTTON

de tout dans cette épicerie, la dernière du secteur. Y compris une forme d'esprit de famille. Tout pour lui éviter de rouler jusqu'à Bourbon-l'Archambault ou Moulins. Paradoxalement, tout ne roule pas pour sa gérante, Murielle Desamais... Quand on lui demande de sourire pour la photo qui sera publiée dans *La Montagne*, elle en profite pour

soupirer ironiquement : « Pour le sourire, c'était il y a dix ans qu'il fallait venir... Maintenant, c'est trop tard ! ».

Une politique fiscale « démoralisante »

Ce n'est pas par lassitude de son métier, elle qui plaça le « contact humain » et « l'esprit commerçant » par-dessus tout. Ce qu'elle apprécie moins, c'est la

politique fiscale de l'État. Elle se dit asphyxiée : « J'en ai marre ! Trop de charges ! S'il y a bien une chose qu'il faudrait changer en France, ce sont les règles fiscales. Surtout qu'elles représentent aussi un frein à l'embauche. Tout le monde est perdant ». Murielle Desamais n'attend plus qu'un repreneur à qui céder sa petite affaire. Le projet de départ

de « Mumu » en inquiète plus d'un parmi ses clients. Car ce commerce contribue à l'âme de Franchesse. Qui va le reprendre ? Pas de réponse. Et la question est la même pour la boulangerie Léger. L'artisan et sa femme, Philippe et Myriam Léger, ont mis leur commerce en vente, eux aussi.

Où sont les repreneurs ?

À 55 ans, Philippe Léger anticipe son départ à la retraite : « Dans mon métier, il faut tellement de temps pour trouver des repreneurs, que je préfère prévoir dès maintenant ». Mais ce n'est pas forcément gagné : « Les jeunes sont sans doute moins préparés à travailler autant que nous le faisons depuis 31 ans. Et de surcroît, à travailler en milieu rural ».

La clientèle des Léger, elle, en tout cas, se dit prête à garder le couple pendant de longues années encore : « Leur pain est un régal ! », plébiscite une habituée. Quant à leur pâté à la viande, il déplace les foules à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. ■

REPÈRES

Gérard Vernis est le maire de Franchesse depuis 2014. La commune, qui comptait 467 habitants au recensement de 2016, fait partie de la communauté de communes du Bocage bourbonnais. Elle dispose, entre autres, d'une activité agricole importante, de commerces, d'artisans, de plusieurs hébergements, d'une école... Le bourg, construit sur un des plateaux les plus élevés du Bourbonnais, révèle un passé historique riche, en témoigne l'église romane du XII^e siècle, classée aux Monuments Historiques.

Franchesse

